

Avis aux étudiants L2 et L3 du département de génie civil

(Inscription examens de dettes L1)

Les étudiants L2 et L3 du département de génie civil sont priés de s'inscrire aux examens de dettes de L1 (avant le : 03-11-2024) via le lien suivant :

<https://get-qr.com/2CU1wp>



NB : Tout étudiant non inscrit ne sera pas autorisé à passer les examens de dettes.